

« Jésus le déclare, c'est la vérité : toutes les fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits de mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait. »
Matthieu 25 V.40



Dans les établissements de la Fondation, des publics de tous âges, de tous milieux et de toutes cultures sont accueillis.

C'est à nous acteurs de la Fondation, donateur, ami, bénévole de vivre ce message de l'Évangile si cher à Vincent de Paul. Il nous appelle au nom du Christ et nous envoie pour aimer et avoir, à notre tour, quelques étincelles de l'amour de Dieu.

Chacun de nous croyants et incroyants sommes concernés par cette attention à l'autre. Nous nous savons parfois si maladroits, peut-être inutiles... Vincent de Paul invitait chacun, au nom du Christ, à porter cette Bonne Nouvelle de l'Espérance aux petits et aux pauvres.

Qui sommes-nous ?



Fondation Vincent de Paul
15, rue de la Toussaint
67000 STRASBOURG
Téléphone : 03.88.21.73.84
Télécopie : 03.88.21.73.89
Messagerie : secretariat@fvdp.org

**Don en ligne sur :
www.fvdp.org**

Votre avis nous intéresse : écrivez-nous à l'adresse suivante c.clement@fvdp.org

Informations pratiques :



Comment faire un don et quels en sont les avantages ?

Comment ?

Une action plus particulière de la Fondation vous a touché et vous souhaitez y attribuer votre don ? Choisissez le secteur d'activité qui vous a interpellé :

- Les œuvres de la Fondation Vincent de Paul
- Les personnes malades
- Les enfants
- Les personnes âgées
- Les personnes en précarité

Pour soutenir l'action de la Fondation, il existe plusieurs possibilités :

- Par chèque à l'ordre de la Fondation Vincent de Paul – 15, rue de la Toussaint – 67000 STRASBOURG
- Par virement bancaire à la Caisse d'Épargne d'Alsace
Compte N° : 16705 09017 04770121019 29
- Sur Internet par carte bancaire, grâce au système sécurisé sur le site : www.fvdp.org
- Par téléphone au 03 88 21 73 84 pour recevoir une documentation ou un bulletin de soutien

Quels sont les avantages ?

Dons :

La Fondation Vincent de Paul reconnue d'utilité publique, bénéficie de dispositions fiscales intéressantes pour le donateur. Le reçu fiscal libérateur qui vous sera délivré vous permettra de déduire de vos impôts :

Pour un particulier : 66% de la somme versée dans la limite de 20% du revenu imposable. Si le don excède cette limite, l'excédent est reporté successivement sur les cinq années suivantes et ouvre droit à la réduction d'impôt dans les mêmes conditions.

Ex : Votre don : 100 €, votre réduction d'impôt : 66 €,
votre dépense réelle : 34 €

Pour une entreprise : 60% de la somme versée dans la limite de 5 pour mille du chiffre d'affaires.

Ex : Votre don : 1000 €, votre réduction d'impôt : 600 €,
votre dépense réelle : 400 €

Legs et donation :

La Fondation Vincent de Paul est habilitée à recevoir des legs et donations exonérés de succession et de mutation.

Dons permettant de réduire votre impôt de solidarité sur la fortune (ISF) :

Depuis le 20 juin 2007, les particuliers redevables de l'ISF peuvent déduire du montant de cet impôt, et dans la limite annuelle appréciable de 50 000 €, les 75% des dons en faveur d'une fondation reconnue d'utilité publique.

Ex : Votre don : 1 000 €, votre réduction ISF : 750 €,
votre dépense réelle : 250 €

N°1 - Été 2009



Sommaire :

- * Page 1 : Editorial
- * Page 1 : Secteur Précarité :
Le CADAS
- * Page 2 : Secteur Précarité :
Témoignage vécu
- * Page 2 : Secteur Enfance :
L'équithérapie à Lettenbach
- * Page 3 : Secteur Personnes Agées :
Le Forum Gérontologie
- * Page 3 : Secteur Hospitalier :
Le traitement du cancer à la clinique Sainte-Anne
- * Page 4 : Article spirituel
- * Page 4 : Informations pratiques

« L'homme que le hasard ou la nature a marqué, pourquoi faut-il que toutes ses autres vertus en soient obscurcies dans le regard des autres ? ».

William Shakespeare (Hamlet)

Ces familles qui ont traversé des heures si sombres à l'intérieur de leurs frontières, ne pourraient-elles pas se reconstruire et s'épanouir avec notre aide ?

La Lettre aux donateurs

Editorial

Pourquoi créer et vous envoyer une « Lettre » à vous, donateur et ami de la Fondation Vincent de Paul ?

Vous avez sans doute connu la Fondation Vincent de Paul au travers d'un de ses établissements, mais que savez-vous de son domaine d'activité, de ses projets, de sa vocation ?

Par cette Lettre, nous souhaitons vous informer des

activités des établissements de la Fondation.



Main dans la main

Nous vous présenterons nos

besoins, mais aussi comment nous essayons de répondre au mieux à la détresse de chacun.

Nous voulons créer une relation de confiance avec chacun et que grâce à vos dons, votre présence dans nos établissements, vous vous sentiez acteur de nos projets. Devenez un partenaire de notre Fondation en lisant notre « Lettre » !!

Secteur Précarité : Le CADAS

Situé dans le Village Saint Charles à Schiltigheim, le Centre d'Accueil pour Demandeurs d'Asile Spécialisé (CADAS) Saint Charles, porté par les valeurs vincentiennes, offre un accompagnement médical, administratif et social de proximité aux demandeurs d'asile

Il œuvre pour des familles ressortissantes de pays en conflits ayant souvent été persécutées (violence physique ou mentale, viol, menace de mort). En France, le dispositif national d'accueil centralise les dossiers des demandeurs d'asile. Les familles sont ensuite réparties dans les différents CADA que compte le territoire français.

L'accueil n'est que provisoire en attente du traitement du

dossier de demande d'asile par les instances administratives et juridictionnelles. Durant cette période, les familles sont hébergées et accompagnées par des travailleurs sociaux dans la constitution des différents dossiers de demande d'asile, dans la recherche d'un emploi, d'un logement, et dans l'apprentissage de la culture et de la langue française. Cet accompagnement n'est que provisoire et sa durée est limitée par la loi.

Le CADA « Spécialisé » Saint Charles est unique en France et se distingue par deux spécificités :

D'une part, géographique : c'est un CADA éclaté. Les familles ne sont pas accueillies au sein d'une structure collective (telle une maison de

retraite) mais dans des appartements strasbourgeois ou schillickois loués par la Fondation Vincent de Paul. Confrontées dès leur arrivée au phénomène d'acculturation, cela représente un double avantage pour les personnes accueillies : elles bénéficient ainsi d'une plus grande autonomie et conservent leur intégrité, éléments primordiaux de leur reconstruction au vu des traumatismes subis.

D'autre part, dans l'accompagnement proposé : au moins un membre de la famille accueillie est atteint d'une pathologie lourde. Ainsi, un accompagnement médical spécifique adapté aux différentes pathologies leur est apporté.

Secteur Précarité : Témoignage vécu

Melle B. est arrivée en France en août 2007 avec sa sœur S.. Elles sont albanaises du Kosovo. B. est en fauteuil roulant car elle est paraplégique suite à un accident de la voie publique lorsqu'elle avait 14 ans. Depuis elle a dû interrompre sa scolarité au Kosovo et ne sortait plus de son domicile.

Lorsque B. et sa sœur sont arrivées en France pour y déposer une demande d'asile, elles ont été hébergées en hôtel. Elles ont ensuite été prises en charge au Centre d'Accueil des Demandeurs d'Asile Spécialisé Saint Charles. Le CADAS a mis à leur disposition un logement adapté au fauteuil. Durant leur séjour au CADAS, elles ont instruit leur demande

d'asile, suivi des cours de français...

Lorsque B. avait été hospitalisée au Kosovo durant les deux mois qui ont suivi son accident, elle se plaignait d'être mal considérée et de subir des brimades de la part du personnel soignant. En effet, son père était accusé d'avoir collaboré avec les Serbes.

En France, elle a dû être hospitalisée pendant deux semaines et cette hospitalisation la paniquait. Lorsqu'elle est sortie de l'hôpital, elle était radieuse et remerciait le personnel soignant et le système de soins français de s'occuper aussi bien d'elle.

B. a été prise en charge par un centre de rééducation. Elle

réalise à présent ses déplacements dans les transports en commun seule et suit des cours de natation chaque semaine.

B. et S. ont été déboutées de leur demande d'asile il y a quelques semaines et elles doivent de ce fait quitter le CADAS.

Cependant, le Préfet du Bas-Rhin a régularisé leur situation administrative au titre de la santé. Par conséquent, B. et S. peuvent rester en France. Dans quelques jours, elles seront locataires d'un appartement. Toujours accompagnées par une association, elles vont se consacrer au perfectionnement de leur français et à la recherche d'un emploi.



« Rêver à présent d'une vie comme tout le monde... »



Lettenbach se situe dans un cadre de verdure de moyenne montagne aux pieds du Donon, en Moselle.

C'est dans ce vaste domaine que se trouve la ferme éducative et ses chevaux.

Le travail avec et pour des enfants souffrants de troubles du comportement oblige les équipes éducatives à diversifier leurs moyens de prise en charge. La ferme est un des moyens utilisés pour aider les enfants à se reconstruire.

L'équipe de Lettenbach a eu à cœur de se servir des chevaux dans un cadre bien particulier : l'équithérapie.

L'équithérapie est un soin psychique médiatisé par le cheval et dispensé à une personne dans ses dimensions psychique et corporelle.

Cette technique utilise des outils thérapeutiques empruntés aux divers champs de la psychothérapie, de

l'orthophonie, de la psychomotricité et de l'ergothérapie.

L'objectif du thérapeute concerne la diminution de symptômes psychopathologiques, le mieux-être, le sentiment de confort.

Les séances n'ont pas pour objectif premier l'acquisition de techniques équestres, mais de proposer des activités adaptées aux difficultés de chacun.

Le cheval est utilisé comme outil pour prendre en charge un enfant, un adolescent en souffrance. Cela s'explique par les qualités du cheval : monter à cheval, c'est se confronter à un être vivant, un autre avec lequel il est impossible de tricher. Le cheval agit comme un véritable révélateur de l'état intérieur, il ressent les émotions de l'enfant et y réagit.



Ces qualités ne font pas du cheval un thérapeute, mais bien un partenaire qui, utilisé par un thérapeute sera en mesure d'ouvrir des opportunités, et de rendre possible la parole.

Les enfants des différents établissements de la Fondation ont le plaisir de pouvoir expérimenter ce « sport thérapie » : ceux de Lettenbach bien sûr, mais aussi les adolescents du CEF (Centre Educatif Fermé) de Forbach ou ceux des établissements d'Alsace.

Secteur Personnes Agées : 5ème Forum Gérontologie

C'est le 12 juin 2009 que Sœur Denise BAUMANN a accueilli près de 250 professionnels de la gérontologie : 80 étudiants de l'IFSI (Institut de Formation aux Soins Infirmiers) et 170 soignants en gériatrie. Ils étaient rassemblés à la Maison de Retraite Saint-Charles pour échanger sur les différentes pratiques d'accompagnement de la personne âgée.

importante pour tous les praticiens de la Fondation Vincent de Paul.



Entourer...

Les participants avaient préparé des interventions de qualité pour partager et réfléchir à leur vécu avec les personnes âgées.

« L'humanité : de la philosophie à la pratique ». C'est autour des quatre piliers : la vision, le toucher, la parole et la verticalité que l'IFSI a présenté la place de l'humanité dans l'enseignement et sa mise en application. C'est une valeur

La place des sens « Toucher, masser, sentir, accompagner » sont autant de notions de plaisir dans l'accompagnement de la fin de la vie de la personne âgée.

C'est autour de l'art thérapie et de la musicothérapie que de nombreux résidents expriment leurs sentiments de joie ou de tristesse.

A l'issue de cette journée, il faut souligner le soin porté par tous

les professionnels en collaboration et en concertation afin de participer au projet de vie individuel. Les soignants ont à cœur de reconnaître chaque personne dans son intégrité. La volonté de chacun est réaffirmée de se former pour être toujours de mieux en mieux préparé à accompagner la personne âgée sur le chemin de la fin de la vie.

Mme Marie-Hélène GILLIG, administratrice de la Fondation, a conclu la journée en saluant l'Humanité, le plaisir que trouvent les professionnels à travailler avec les personnes âgées. Elle a souligné ce souhait de chacun de se former pour toujours être mieux préparé à entourer nos aînés.

Pour plus de renseignements sur nos activités en gériatrie, contactez notre médecin coordonnateur : Le Dr DE GUIO Gabrielle à l'adresse suivante : gdeguio@ghsv.org"



Accompagner...



Ecouter...

Secteur Hospitalier : Le traitement du cancer à la clinique Sainte-Anne

Avec le printemps, les travaux gigantesques de la Clinique Sainte-Anne arrivent à leur terme et chacune des unités termine peu à peu son installation et sa mise en service.



Le service oncologie est le dernier à prendre ses quartiers.

Sainte-Anne est aujourd'hui la seule clinique strasbourgeoise qui regroupe en un lieu unique l'ensemble des spécialistes et des traitements pour lutter efficacement contre le cancer.

De l'annonce de la maladie jusqu'à la guérison..., une équipe de professionnels accompagne

le malade dans toutes ses démarches et toutes ses épreuves. Pour ce faire une collaboration étroite et un partenariat avec SOL et ONCOLIA est mis en place.

En une même unité de lieu et pour permettre une meilleure collaboration entre les médecins, la Clinique Sainte-Anne, et SOL ont voulu réunir tous les spécialistes du cancer.

Cette restructuration correspond à un besoin des patients d'optimiser les déplacements, d'avoir des réponses immédiatement et 24 heures sur 24 grâce à la présence permanente d'un spécialiste.

Ce partenariat permet à la Clinique Sainte-Anne de proposer tous les soins de support et de confort pour vivre au mieux cette période difficile : esthétique, diététique, psychologue. Une place

privilegiée est accordée à l'entourage et la famille du patient.

La recherche clinique est aussi un axe important développé sur le site

Tous ces services permettent une prise en charge rapide des patients, sans délais d'attente : chaque médecin (conventionné Secteur 1) garde des créneaux de consultations d'urgences.

La dernière phase de l'agrandissement de la clinique est l'extension de 8 à 20 postes de chimiothérapie ambulatoire en plus des 29 lits d'hospitalisation. L'acquisition d'un nouvel appareil de stéréotaxie intracrânienne vient compléter l'équipement de pointe de la clinique. Sainte-Anne et SOL disposent de 2 têtes de radiothérapie déjà installées.

